

2017

# PROGRAMME DE FORMATION

POUR LES  
**ASSOCIATIONS**  
EN  
**POLITIQUE DE LA VILLE**  
EN  
**ESSONNE**

# PRÉVENIR LES DISCRIMINATIONS : LE RÔLE INCONTOURNABLE DES ASSOCIATIONS

**L**ES DISCRIMINATIONS peuvent apparaître comme des phénomènes difficiles à cerner : elles sont souvent confondues avec d'autres manifestations de violences sociale et symbolique comme le racisme, le harcèlement ou encore le chômage et la précarité.

Pour lutter contre les discriminations, il faut alors pouvoir les identifier et les qualifier, avant que de pouvoir déployer des projets de prévention. C'est à ce titre précisément que les associations en politique de la Ville sont des actrices incontournables de la mise en œuvre de cette priorité ministérielle, notamment *via* les contrats de ville de nouvelle génération qui font de la prévention des discriminations un axe transversal.

## AXES DE TRAVAIL

### Définir et qualifier les discriminations

- Ce qu'est la discrimination **vs** ce qu'elle n'est pas
- Faire le point sur le champ lexical des phénomènes inégalitaires : ségrégation, préjugés, stéréotypes, stigmatisation, discrimination, etc.
- Discriminations directes, indirectes et systémiques : de quoi parle-t-on ?
- Les critères de discriminations définis par la loi
- Les champs d'expression des discriminations : éducation, emploi, logement, services publics, etc.
- La discrimination positive : effets et paradoxes

### Prévenir les discriminations en milieu associatif

- Intégrer la prévention contre les discriminations dans son projet associatif



## OBJECTIFS

- Maîtriser les concepts relatifs au champ des discriminations
- Connaître les outils juridiques de la lutte contre les discriminations
- Identifier et mobiliser les acteurs de la prévention des discriminations
- Intégrer la prévention des discriminations dans son projet associatif

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Recueil d'expériences
- Échanges entre participant-e-s
- Présentation d'outils pour sensibiliser à la lutte contre les discriminations

## INTERVENANTE

- **Anne OLIVIER**  
Sociologue, formatrice, membre du réseau TessitureS

## PUBLICS CONCERNÉS

- **Les associations en politique de la Ville de l'Essonne :** dirigeant-e-s, chargé-e-s de mission, coordinateur-trice-s, salarié-e-s et bénévoles (membres du bureau et du conseil d'administration) de l'Essonne

## DURÉE

**1 journée**  
**de 9h30 à 16h30**  
(déjeuner non pris en charge par le CRPVE)

## DATE

**Jeudi 1er juin 2017**

## LIEU

**RESIDHOME**  
**PARIS ÉVRY**  
1 rue Ambroise Croizat  
91000 ÉVRY

## INSCRIPTION GRATUITE et OBLIGATOIRE

Remplir la fiche de la page 17